

Faits saillants de la séance ordinaire du 5 mai 2026

ADMINISTRATION

- Adoption de la *Politique de reconnaissance et de soutien des organismes du milieu*
- Avis de motion et dépôt du Règlement 2026-12 sur la gestion contractuelle, abrogeant et remplaçant le règlement 2025-08

VOIRIE

- Ajout d'un montant de 15 300 \$ pour mesure de protection environnementale au bordereau de soumission pour le projet de municipalisation du chemin Verdi. Le montant total de la soumission d'Excavation LG est donc ajusté à 168 301,01 \$ (avant taxes).
- Acceptation de la soumission d'Englobe Corp. pour effectuer le contrôle de matériaux pendant les travaux de réfection d'une section du rang Vincent pour un montant approximatif 20 522,26 \$ (avant taxes)

URBANISME

- Adoption du Règlement 2026-11 modifiant le règlement 2024-13 relatif à la construction et l'entretien des ponceaux d'entrée privée, ainsi que des fossés des chemins de responsabilité municipale
- Autorisation de 5 permis assujettis au PIIA (1 conteneur, 2 rénovations, 2 bâtiments accessoires)
- Acceptation d'une dérogation mineure pour permettre l'installation d'un sauna à 0 mètre de la limite latérale au 4 chemin Brossard.

ENVIRONNEMENT

- Demande aux membres de la Commission parlementaire de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale d'amender le projet de loi no 22 afin d'abroger l'article 245.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*

LOISIRS ET CULTURE

- Entente avec Conservation de la nature Québec concernant la cession d'un droit de passage sur le chemin « du Ruisseau », à titre gratuit et sans contrepartie

- Nomination de deux nouveaux membres au comité consultatif en loisirs et culture (CCLC)
- Organisation de la Fête du voisinage le samedi, 6 juin 2026 au parc municipal
- Autorisation de consommer de l'alcool lors des activités pour lesquelles un lieu public est loué pour un événement privé.

TOTAL DES COMPTES À PAYER : 141 300,52 \$